

p.B.15.21.Ec. - BJ/bt

Le 5 juillet 1971

B - 9. JULI 71

M

Note pour le Chef du DépartementNos relations avec l'Equateur*(antenna du 6.7.71)
126*Coopération technique

A la faveur d'un accord-cadre signé en 1969, 4 experts ont été mis à la disposition de l'Institut national d'électricité. Un autre expert, qui recevra du renfort à la fin de ce mois, travaille à un projet de mise en valeur d'excédents de bananes. L'année dernière, la Suisse a accordé 8'800 t de blé d'une valeur de 2 millions au titre de l'aide alimentaire.

La Confédération a alloué à l'Equateur un crédit de coopération de 1 million pour des études de pré-investissements en relation avec le crédit-cadre dont il est question ci-dessous.

Aide financière

En 1967 a été signé un accord portant sur l'octroi à l'Equateur d'un crédit bancaire pour un montant de 10 millions garanti par la Confédération. Ce crédit-cadre n'a pas encore été utilisé complètement.

Il existe, depuis 1968, un accord sur la protection et l'encouragement des investissements. Les engagements de la Confédération à ce titre s'élèvent à 12 millions.

./.

Commerce

En 1970, nos importations se sont élevées à 20 millions (principalement des bananes) et nos exportations à 18 millions.

Colonie

389 personnes, dont 224 doubles-nationaux.

Am...